



**Compte rendu du Comité de Gestion  
de la Caisse des Ecoles  
4 février 2016**

*Etaient présents : Jérôme Coumet, Annick Olivier, Danièle Seignot, Adeline Lamberbourg, Philippe Moine, Etienne Traisnel, Dorothee Collet, Francis Combrouze, Marie-Josée Raymond-Rossi, Felicia Carsalade, Kais Idriss, Cécile Manal, Anne-Christine Lang, Laurence Guillo, Martine Bayout, Josée Hermann, Benjamin Rataud, Christian Cahn et Marie-Louise Soula.*

*Etaient excusés ou absents: Mireille Lagard-Viau, Laure Esquieu, Yves Contassot, Elisabeth Stibbe, Cécile Dalle, Déborah Herco, Marie Strub, Denis Baupin, Sylvie Venail, Serge Javerlhac, Jean-Michel Le Bail, Isabelle Pawlowski-Bonnetier, Salwa Ménard, Marie-Sabine Magi, Carole Le Bihan, Mélissa Brunet et Ingrid Devillers.*

**1) Approbation du procès-verbal du Comité de Gestion du 8 décembre 2015 :**

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

**2) Délibérations :**

Délibération D 2016-01 attestant de l'organisation du débat budgétaire :

Selon les articles L 2312-1 et 2531-1 du code des collectivités territoriales, l'élaboration du budget primitif est précédée du débat d'orientation budgétaire.

Ce débat a lieu au plus tôt 2 mois avant l'examen du budget primitif. L'instruction budgétaire M14 précise que la teneur du débat d'orientation budgétaire doit être retracée dans une délibération de l'assemblée. Le débat n'a pas lui-même un caractère décisionnel, la délibération ayant seulement pour objet de prendre acte de la tenue du débat.

L'article L. 2312-1 prévoit, lors du débat d'orientation budgétaire, une présentation des orientations générales de notre assemblée.

Le débat d'orientation budgétaire permet au comité de gestion dégager des orientations à donner à l'exercice à venir et des engagements qui préfigurent les priorités du budget. Il donne aux administrateurs la possibilité de s'exprimer sur la stratégie financière de notre établissement public.

JP Ruggieri rappelle que nous clôturons l'année avec des bons résultats : un budget de fonctionnement excédentaire de 12 864,43€ et une section d'investissement, elle aussi, excédentaire de 20 150,50€.

Les charges de personnel représentent 54% du budget. Pour 2016, il prévoit une augmentation de la masse salariale, en raison du versement des primes d'installation aux agents titularisés dans le cadre du programme de déprécarisation, de l'augmentation des charges patronales et de la mise à disposition d'un agent durant deux heures pour le goûter dans les écoles élémentaires.

Il prévoit une stabilité des charges à caractère général telles que l'alimentation, l'épicerie, les centres de vacances et les classes de découverte.

Les dépenses alimentaires sont d'un montant de 3 500 000€. Nous avons atteint 35% de produits issus de l'alimentation durable, et la CDE se fixe d'atteindre 40% fin 2016. Nous proposerons un repas végétarien chaque semaine et mettrons en place des mesures contre le gaspillage alimentaire.

Nous prévoyons une baisse des charges à caractère général pour les fournitures d'entretien. En matière d'investissement, nous prévoyons les restructurations et modernisations des laveries de Dunois, Vandrezanne, Primo Lévi et 173 Château des Rentiers.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

#### Délibération D 2016-02 : arrêté de la liste des sociétaires au 31/12/15 :

Jerôme Coumet nous indique que la liste des sociétaires de la Caisse des Ecoles est arrêtée à 857 sociétaires au 31 décembre 2015.

La commission qui s'est réunie le 10 janvier, pour réactualiser la liste des sociétaires, a radié 95 personnes (décès, déménagements...).

La délibération est adoptée à l'unanimité.

#### Délibérations pour les effacements de dettes décidées par les tribunaux :

Les délibérations sont adoptées à l'unanimité.

#### Délibérations pour les remises de dettes des commissions sociales :

Les délibérations sont adoptées à l'unanimité.

#### Questions diverses :

Sylvie Viel présente le bilan social de l'année 2015. Le service administratif est composé de 15 personnes, les services techniques de 22 chefs de cuisine et 284 agents de restauration. 211 agents habitent Paris dont 158 dans le 13<sup>e</sup> arrondissement. En 2015, la masse salariale s'est élevée à 7 043 315€, soit 54,40% du budget global de la CDE. Le taux d'absentéisme est de 5,10%, bien inférieur au taux moyen des collectivités qui est de 8%.

Clôture de la séance à 20h30.